



Jamhour, le 8 octobre 2018

Demande de réinscription pour l'année 2018-2019

Chers Parents,

Le Collège Notre-Dame de Jamhour propose à ses élèves plusieurs mouvements dont le MEJ.

Le MEJ est une pédagogie adaptée à chaque tranche d'âge. Le parcours est réparti en cinq branches, chacune disposant de moyens pédagogiques propres pour vivre le projet du mouvement :

- 9-11 ans : les "Feu Nouveau" découvrent la vie en équipe ;
- 11-13 ans : les "Jeunes Témoins" s'organisent en équipe, choisissent d'être témoins ;
- 13-15 ans : les "Témoins Aujourd'hui" prennent la parole ;
- 15-17 ans : les "Équipes Espérance" agissent avec d'autres ;
- 17-19 ans : les "Équipes Apostoliques" prennent des responsabilités, auprès des plus jeunes, dans la société, dans l'Église.

Le MEJ souhaite aider les jeunes à grandir dans toutes leurs dimensions et les prépare à s'engager là où ils vivent. En équipe avec le **JK** (un **J**eune **C**adre de 16 à 20 ans), les membres partagent activités, jeux, fêtes, loisirs, intérêts, prière, camps,... Cela n'est possible que dans la **régularité** d'une vie d'équipe (une réunion hebdomadaire les samedis **au CNDJ**) et par la participation aux **temps forts** de l'année (camps, sorties, rassemblements nationaux,...)

Nos réunions se dérouleront au Collège Notre-Dame de Jamhour **les samedis de 15h à 18h**, au Grand-Collège.

Si vous désirez **Réinscrire** votre enfant, veuillez visiter le site du centre MEJamhour sur le lien :

www.mejamhour.com

Et remplir le formulaire correspondant. **Déla** *d'inscription : le jeudi 11 octobre 2018.*

A noter que :

- La cotisation de l'année couvrant les frais des activités hebdomadaires est de **75'000 L.L.** (**A payer lors de notre première rencontre le samedi 13 octobre 2018**).
- Un Service de Transport du Collège sera assuré à partir du Collège Saint-Gégoire jusqu'au Collège Notre-Dame de Jamhour **si le nombre d'inscrits est supérieur à 21 membres**. Vous êtes invités à le signaler lors de la procédure de réinscription. Les frais de ce service s'élèveront à **150'000 L.L.** pour toute l'année 2018-2019.
- Uniquement les méjistes inscrits l'année dernière 2017-2018 auront droit à se réinscrire et seront pris en considération dans la procédure de réinscription.
- La candidature des nouveaux jeunes de la 6^{ème} à la 2^{nde} désirant adhérer au mouvement sera étudiée selon la disponibilité des Cadres, et un message de confirmation ou d'infirmité d'inscription sera plus tard envoyé aux personnes concernées.

La première réunion se tiendra le **samedi 13 octobre 2018**. Ce jour-là, les jeunes doivent venir au Collège et retourner chez eux **par leurs propres moyens**.

Je vous remercie, chers parents, pour votre appui et votre confiance. Ensemble, travaillons à ce que cette année soit une année riche en créativité, partage et joie de vivre.

Marilynn BERBERI
Responsable du Centre **MEJamhour**
70/597711